

PASSER À L'ACTION! CRÉER UN GROUPE AMC

AMC vous félicite d'avoir décidé de changer le cours de l'histoire avec elle! Il n'y a rien de plus simple ni de plus facile que de créer un groupe AMC dans votre école, sur votre lieu de travail, à votre lieu de culte ou à votre centre communautaire.

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes engagées et réfléchies puisse changer le monde : c'est même la seule chose qui l'ait jamais fait changer. Margaret Mead (traduction libre)

Pourquoi créer un groupe AMC?

Voici quelques bonnes raisons de former une section d'AMC, un groupe ou un club AMC :

- Vous aurez la chance de rencontrer des gens aussi passionnés que vous et aussi déterminés que vous à changer le cours des choses, et de travailler avec eux.
- Plus on est nombreux, plus on fait preuve d'ingéniosité, plus on a des ressources et de la main-d'œuvre, et plus on rit!
- Vous accroîtrez la visibilité et les chances de réussite de tous les événements que vous organiserez.
- Il s'agit d'une activité de réseautage très enrichissante que vous pourrez faire valoir sur votre CV.

Comment créer un groupe AMC?

- Recrutez des gens qui sont résolus à changer le cours de l'histoire. Il vous suffit pour ce faire de placer une table d'inscription lors de la journée des clubs de votre école, d'envoyer un courriel à ce chapitre à vos amis et à vos connaissances, d'apposer une affiche sur le tableau d'affichage du centre communautaire de votre ville ou de faire une annonce à votre lieu de culte.
- Donnez un nom à votre groupe. À vous de choisir si vous voulez en faire une section, un club ou un groupe! Quoi qu'il en soit, AMC vous encourage vivement à opter pour un nom qui contient Action Mines Canada ou AMC.
- **Adhérez** à la communauté d'AMC à la section « Notre réseau » de son site Web (www.minesactioncanada.org). Vous recevrez ainsi des bulletins électroniques, de l'information, des outils et des ressources utiles tous les mois.
- Inscrivez-vous aux pages Facebook et Twitter (MinesActionCan) d'AMC pour ne rien perdre des nouvelles exclusives, des derniers développements de la campagne, des nouvelles idées et des ressources interactives qui sont mises en ligne chaque mois.

Que font les groupes AMC?

En se servant du guide Changeons le cours de l'histoire, ces groupes contribueront activement à l'atteinte des objectifs de la campagne annuelle, soit :

- 1) Recueillir 10 000 signatures au Canada pour le Traité du peuple.
- 2) Veiller à ce que le Canada demeure l'un des cinq plus gros bailleurs de fonds de l'action contre les mines, en investissant 1 \$ par citoyen par an dans des projets d'enlèvement des mines, de façon à respecter tous les délais prescrits pour la dépollution des zones minées au cours des dix prochaines années.
- 3) Faire en sorte que le Canada ratifie la Convention sur les armes à sous-munitions d'ici la fin de l'année 2009.
- 4) Convaincre toutes les banques à charte canadiennes de prendre position contre les investissements réalisés dans les producteurs d'armes à sous-munitions.
- 5) Collecter 50 000 \$ pour soutenir les efforts déployés par AMC pour bâtir un monde sans mines.

« **CHANGEONS LE COURS DE L'HISTOIRE! Guide pour agir contre les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel** » vise à vous motiver et à aider votre groupe à motiver à son tour le grand public. On y présente chaque mois des idées et des outils novateurs pour **passer à l'action, faire passer le message d'AMC et recueillir des fonds**, en vue de bâtir un monde sans mines et sans armes à sous-munitions. Cela dit, c'est à votre groupe qu'il appartiendra de cibler les événements qui auront le plus de poids dans votre collectivité. S'il est vrai qu'AMC incite ses partisans à organiser plusieurs événements par mois, il n'y a rien de mal à organiser un seul événement pendant toute la durée de la campagne.

À AMC, nous aimerions que vous nous fassiez un compte rendu de **tous les événements que vous avez organisés**. Pour cela, envoyez-nous le modèle de compte rendu d'événement dûment rempli à l'adresse actnow@minesactioncanada.org. C'est la seule façon pour nous de mesurer l'ampleur globale des actions que nous avons menées chacun de notre côté. En outre, en nous décrivant vos activités, vous nous permettrez de faire subir une cure de rajeunissement à notre boîte à outils. Racontez-nous ce que vous avez fait, pour que nous puissions en faire part aux autres et souligner vos efforts!

Quelques conseils pour que votre groupe arrive à ses fins

- Organisez régulièrement des rencontres pour que la motivation et l'engagement des membres du groupe ne faiblissent pas. Le fait que la campagne soit articulée autour de thèmes mensuels devrait vous faciliter la tâche.
- Veillez à ce que chaque membre joue un rôle bien défini. N'hésitez pas à déléguer et laissez chacun exprimer ses idées, donner de son temps et fournir des ressources.
- À vous de gérer le groupe comme vous l'entendez. Vous avez le choix entre une structure hiérarchique très claire, comportant notamment des postes de président ou de coordinateur en chef et de vice-président (ou coordinateur adjoint), et une structure plus souple au sein de laquelle personne n'a de titre officiel et tout le monde contribue du mieux qu'il peut au succès des projets du groupe.
- Pour qu'un groupe soit efficace, il faut absolument que ses membres communiquent ouvertement et que leurs attentes soient claires. Vous devez établir comment les décisions seront prises au sein du groupe, qui sera chargé de mener les réunions pour éviter les pertes de temps, comment l'argent sera géré et qui sera chargé de communiquer avec AMC et les autres groupes. Il est essentiel de définir et de connaître le rôle de chacun et de se fixer des échéances claires.

Qu'est-ce que votre groupe est en droit d'attendre d'AMC?

Sachez que toute personne qui contribue de près ou de loin à changer le cours de l'histoire ressent une grande satisfaction et le sentiment d'avoir accompli une mission salvatrice. Voici par ailleurs ce que votre groupe est en droit d'attendre d'AMC :

- L'accès à des webinaires et à des webémissions sur les problématiques de l'heure et les derniers développements de la campagne.
- Pour les jeunes de moins de 30 ans, la possibilité de participer au concours multimédia *What if...* (Et si...) sur YouTube et au Forum international pour les jeunes leaders (qui se tiendra du 28 novembre au 5 décembre 2009, à Carthagène, en Colombie) et l'occasion de faire un stage international dans un pays contaminé par les mines.
- Des mots d'encouragement et des conseils avisés adressés par la personne responsable de la campagne. N'hésitez pas à communiquer avec AMC à l'adresse actnow@minesactioncanada.org, ou au 613-241-3777.
- Des ressources telles que des macarons À bas les bombes!, des exemplaires du bulletin ÉLIMINEaction et d'autres cadeaux publicitaires (il est à noter que les quantités

disponibles sont limitées). Communiquez avec la personne responsable de la campagne pour vous en procurer ou imprimez-les à partir du site Web d'AMC.

- De la reconnaissance : AMC mettra un point d'honneur à souligner vos efforts et à vous attribuer tout le mérite qui vous revient sur son site web et dans ses publications.
- Malheureusement, AMC n'a pas prévu de budget pour les activités de groupe. Autrement dit, elle ne peut pas financer les événements que vous organiserez. Cependant, elle vous aidera à trouver des commanditaires, à recueillir des dons en nature et à présenter des demandes de subvention auprès de certains organismes (association étudiante, etc.) Veuillez prendre connaissance des lignes directrices financières énoncées ci-dessous.

Lignes directrices pour représenter AMC

- Vous pouvez vous servir du logo d'AMC lors de vos événements et l'apposer sur le matériel éducatif et promotionnel que vous distribuez. Pour vous procurer ce logo, communiquez avec la personne responsable de la campagne à l'adresse actnow@minesactioncanada.org. Il est à noter qu'en l'utilisant, vous vous engagez à représenter AMC dignement et de manière responsable.
- AMC ne saurait être tenue responsable des événements qui sont organisés en son nom, à moins qu'elle ne s'y soit engagée au préalable.
- Vous êtes tenu d'indiquer clairement le nom de votre groupe sur tout le matériel utilisé (affiches, par exemple) et de l'afficher à l'événement. Ainsi, vous en ferez la promotion et éviterez toute confusion avec AMC.
- Votre groupe peut monter sa page Web, son groupe Facebook et sa liste de diffusion, mais il est important de préciser qu'il s'agit de sa page ou de son groupe Facebook, et non de ceux d'AMC.

Lignes directrices financières

AMC est tenue de gérer tous les aspects financiers de ses campagnes avec transparence et de manière responsable, et de justifier ses actions devant ses partenaires et ses donateurs. À cette fin, elle procède à une vérification annuelle de ses comptes et doit être mesure de justifier ses sources de financement et ses dépenses. À titre de groupe AMC, vous serez vous aussi tenus de gérer vos finances de manière responsable et de rendre des comptes à des tiers.

- Pour éviter de présenter des demandes de subvention superflues, communiquez avec la personne responsable de la campagne, à l'adresse actnow@minesactioncanada.org.
- Chaque fois que vous organiserez une activité de financement, n'oubliez pas d'envoyer à AMC un compte rendu d'événement (en utilisant le modèle qui se trouve à l'annexe A) et de lui expédier dans les plus brefs délais les dons que vous aurez recueillis. D'une part, l'équipe d'AMC pourra évaluer où elle en est par rapport à l'objectif annuel (50 000 \$), et d'autre part, vous vous simplifierez la tâche, puisque vous n'aurez pas à vérifier les recettes de plusieurs activités à la fois.
- N'envoyez pas d'argent à AMC par la poste. Expédiez-lui un chèque libellé à son nom (Action Mines Canada), dont le montant correspond à la somme d'argent recueillie, ou versez-lui cette somme par l'intermédiaire de PayPal ou par carte de crédit. Veillez à lui envoyer parallèlement un message lui précisant à quoi correspond le montant du chèque ou du versement, pour qu'elle puisse la porter au crédit de votre groupe!
- Les donateurs qui assisteront à vos événements sont priés de libeller leurs chèques à l'ordre d'Action Mines Canada. C'est vous qui collecterez ces chèques et qui les expédieriez à AMC.
- Les dépenses engagées pour l'organisation d'une activité (location de matériel ou de locaux) peuvent être déclarées. Vous ne pouvez en aucun cas déclarer un montant supérieur à celui que vous avez réellement dépensé (par exemple, vous ne pouvez pas

rémunérer les membres du groupe qui ont organisé l'activité). Vous êtes invité à détailler les recettes et les dépenses de votre activité dans le compte rendu d'événement.

- Votre groupe ne peut accepter que les chèques (libellés à l'ordre d'Action Mines Canada) et de l'argent comptant. Invitez les personnes qui désirent faire un don par carte de crédit à remplir le formulaire au verso du bulletin ÉLIMINEaction (pourvu que vous en ayez quelques exemplaires sous la main) ou à visiter le site Web d'AMC. Vous auriez tout intérêt à avoir un ordinateur portable connecté à Internet sur place pour qu'ils puissent faire leur don en ligne pendant l'événement.
- Affichez clairement sur les outils éducatifs et promotionnels que vous utilisez ou que vous distribuez que c'est au profit d'AMC que vous recueillez des dons. N'oubliez pas de le rappeler aux donateurs également.
- Si vous organisez une activité de financement en collaboration avec un ou plusieurs groupes communautaires, veillez à indiquer clairement sur le matériel promotionnel le nom des destinataires des dons et à vous mettre d'accord avec les autres organisateurs sur la façon dont les dons doivent être répartis avant la tenue de l'activité.